

Plan d'Orientation Pastoral Intercommunal des Baous

Comité technique n°3 – 17 mai 2024 - Vence

Compte rendu des échanges

Etaient présents :

PNR

Dominique Reisler – dreisler@pnr-prealpesdazur.fr

Elisabeth Gallien – egallien@pnr-prealpesdazur.fr

Caroline Giorgi – cgiorgi@pnr-prealpesdazur.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE DES ALPES MARITIMES

Sergio Alarcon Avila – salarconavila@alpes-maritimes.chambagri.fr

CERPAM

Marie Gontier – mgontier@cerpam.fr

MAIRIE DE LE BROC

Michèle Bernard – michele.bernard@lebroc.fr

MAIRIE DE SAINT-JEANNET

Stéphanie Lay – dgs@saintjeannet.com

MAIRIE DE TOURRETTES-SUR-LOUP

Nicolas Cattet – n.cattet@tsl06.com

METROPOLE NICE COTE D'AZUR

Clémentine Raybaud – clementine.raybaud@nicecotedazur.org

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SOPHIA-ANTIPOLIS

Kevin Peacock – k.peacock@agglo-casa.fr

SIVOM

Isabelle Bonnet-Piron – ibonnetpiron@sivom-paysdevence.fr

Ordre du jour

1.1. Bilan des actions 2023-2024	1
2. Bilan du stage de Léonie Duret	3
3.3. Financements, actions 2024, discussions	4

1. Bilan des actions 2023-2024

CF présentation jointe au compte rendu pour le détail des actions.

Un rappel du contexte de la démarche POPI ainsi que des éléments présents dans la Charte et le plan d'actions sont présentés.

Le bilan proposé pour ce COTECH prend majoritairement en compte les actions menées dans le cadre de l'animation du plan d'actions. Un document partagé sera envoyé aux communes et aux partenaires pour recenser les actions menées par chacun et qui contribuent à la réalisation du plan d'actions.

Intégration paysagère des équipements pastoraux

Le SIVOM du Pays de Vence et le PNR avaient rencontré la CDNPS à l'occasion d'une visite terrain en 2022. Cette rencontre avait permis de faire le lien avec la DDTM06 qui anime la commission, la DREAL qui instruit les dossiers et les membres experts.

La composition de la commission ayant changé, le COTECH suggère de reprendre contact avec les experts et la DREAL pour refaire un point sur les exigences de la commission et rappeler le contexte et les enjeux du POPI. Ce contact sera aussi l'occasion de réfléchir avec la DDTM à une solution pour un accompagnement des éleveurs en amont de leur projet.

A faire (caroline + Valérie PNR) : prendre rendez-vous avec les experts et la DREAL / transmettre les conclusions aux communes (PNR).

Liens entre activité d'élevage et activités cynégétiques

Le contact a été pris avec la société de chasse de Tourrettes-sur-Loup (par l'intermédiaire de madame Geneviève Pierrat, rendez-vous avec Nicolas Callet) mais la rencontre a été reportée au second semestre 2024 (**SIVOM**) du fait d'un contentieux entre un éleveur et des randonneurs qui devait être réglé en priorité.

Sensibilisation au pastoralisme – communication

Newsletter

Le numéro 2 de la newsletter est prévu pour début 2025, sauf si des informations nécessitent d'être transmises plus tôt par cette voie de communication.

Pour rappel, la newsletter a été créée pour répondre à un retour d'élus qui souhaitent avoir plus d'information sur les POPI entre les comités de pilotage. Elle peut être relayée par les partenaires et les communes.

Festival envie d'ailleurs : le bilan est intéressant mais un questionnement autour du fait de participer autrement au Festival mérite d'être conduit dès la fin de l'été 2024 pour la prochaine édition (avec Sylvie, Dénalie, Ulysse et les ambassadeurs du PNR).

Entrées payantes cette année > pas de frein à la participation – plus le même public, public plus intéressé par la thématique du festival, de nombreux échanges ont pu être menés ;

Réflexion : ne faut-il pas proposer au OT présentes sur le festival de répondre aux questions sur les itinéraires, et privilégier des ateliers jeu et/ou conférences interview compte tenu de la couverture radio pour rester concentré sur la priorité donnée par le COPIL de mettre en avant le pastoralisme et les bons gestes ?

Projet de la CASA en réponse à l'appel à projet "ressource en eau" du Département 06 (Green deal 2023)

La première phase d'état des lieux concerne la filière maraîchage et élevage, avec notamment la problématique de l'accès à l'eau des exploitations et pour la partie élevage l'accès à l'eau d'abreuvement.

Recensement exhaustif des éleveurs : la partie enquête est terminée. Les résultats seront diffusables une fois que la présentation aux élus sera faite et validée.

Le but à terme est qu'il y ait des réalisations avec la mise en place d'équipements de stockage d'eau sur des emplacements publics. Les secteurs les plus en tension seront prioritaires : prévisionnel = 3 réalisations d'ici la fin 2025 sur le secteur pastoral. Etant donné la quantité de secteurs en sites classés, cela sera un peu compliqué, mais l'idée est de faire naître des dynamiques, anticiper pour les années à venir sur les zones en tension. En site classé les projets qui ne nécessitent pas d'autorisation d'urbanisme sont plus faciles à mettre en place.

Types d'équipements visés : citernes, impluviums, récupération d'eaux de source, d'eaux de pluie...cela dépendra des problématiques du lieu.

Discussions – Autres projets en cours ou finalisés :

- La Métropole Nice Côte d'Azur dispose d'une politique agricole qui aide à l'acquisition foncière et aide aux aménagements (dont rénovation de bâtiments agricoles communaux, cabanes pastorales) depuis 2020 sur le territoire Tinée Vésubie notamment.
- A Saint Jeannet : les travaux du Jas Jausserand ont été finalisés en 2023 pour la phase 1 de sécurisation de la piste.
- La CASA (Secteurs N2000 Préalpes de Grasse et Rivière et Gorges du Loup) et le PNR animent les mesures agroenvironnementales et climatiques dont certains éleveurs sur le secteur du POPI bénéficient. Ces mesures concernent notamment l'ouverture et le maintien d'ouverture des milieux par des outils manuels, mécaniques ou par le pâturage.
Certains agriculteurs sont aussi engagés sur des contrats Natura 2000 et des ouvertures de milieux ont été faites soit par les agriculteurs directement, soit par Force06 (Courmes notamment, Plan des Noves). Ces actions répondent directement aux actions 52 et 53 du POPI.

A faire pour le COPIL :

Bilan des volumes de surfaces pastorales dont les surfaces en ouverture de milieux contractualisées dans le cadre des MAEC (Mesures agroenvironnementales et climatiques) et contrats N2000 (PNR).

1. Bilan du stage de Léonie Duret

Cf présentation jointe pour le détail du diagnostic comparatif.

La base de données des producteurs sera partagée avec les communes.

La Métropole Nice est intéressée par l'idée des ateliers de cuisine, évoquée comme solution de valorisation des productions pastorales. A intégrer dans la stratégie du PAT (Projet Alimentaire Territorial) = **le SIVOM reprend contact avec la Métropole.**

Il reste 4 mois de stage, les résultats finaux seront présentés en comité de pilotage à l'automne, mais pourront être diffusés avant selon les besoins ou les demandes des partenaires.

2. Financements, actions 2024, discussions

Financements mobilisables

Thèmes	Sources de financement ou d'information	Appels à projets / échéances dossiers
Equipements pastoraux/eau	FEADER	AAP "filiales" 2ieme semestre 2024 AAP "Contrat de Transition"
	LEADER fiche 1	Au fil de l'eau
	Green deal département 2023	AAP 2023
	Chambre d'agriculture -> rdv à prendre avec Mr Robert	
Communication, valorisation, sensibilisation	CIMA	AMI Agriculture 2023
	Espaces Valléens - Axe 3	Au fil de l'eau
	Contrat de Parc (financement région)	15 juin 2024 - ou n+1

Financement CIMA Volet agriculture : s'inspirer du projet déposé par le PNR des Baronnie Provençales pour préparer une demande de financement à l'automne, si la CIMA propose un nouvel AAP.

Signalétique et communication sur le pastoralisme :

- La signalétique semble être la réponse pour une sensibilisation qui ait un impact positif sur le territoire. Elle peut passer par :
 - o une meilleure utilisation des espaces de parking, déjà anthropisés. Avec l'ajout de QR Codes renvoyant à des pages d'informations sur le pastoralisme ou directement vers les bons gestes (site du département, site du PNR, autres) ;
 - o l'ajout de pictogramme visuels clair sur les sentiers de GR notamment ;
 - o de l'information (mobile ou fixe) à l'approche d'un parc ou d'une barrière sur la présence du troupeau et les bons gestes.

A faire pour le COPIL :

Le PNR questionne la préfecture et la DREAL (inspecteur des sites), pour savoir dans quelle mesure, quel calendrier, nous pouvons reprendre l'animation du schéma d'accueil sur le col de Vence (y compris Courmettes/Courmes, échelle du site classé) conduite en partenariat PNR/CASA/Métropole 2015/2017). Alors une rencontre de partage sera à organiser de qui peut faire quoi (communes, EPCI, Département, PNR, SIVOM... en fonction des financements mobilisables. A ce stade il faut chiffrer un avant-projet sommaire et déterminer si besoin de procédures foncières avec certains propriétaires/riverains) pour aller chercher par exemple ce co-financement de la Région : Sites touristiques exemplaires, expérience client et gestion des flux touristiques. Le PNR pourrait accompagner cette démarche à partir de mi 2025 > à prévoir dans les orientations budgétaires.

- Le Centre de Ressource sur le Pastoralisme et la Gestion de l'Espace Hautes Pyrénées (CRPGE 65) a développé une signalétique pastorale comportant différents messages en différents formats (<https://gip-crpge.jimdo.com/>) Cette signalétique a été déployée dans les Pyrénées, mais aussi dans certains secteurs des Alpes (par la fédération des Alpages de l'Isère par exemple). -> se renseigner auprès du CRPGE et du département 06 sur les modalités d'application de cette signalétique sur le secteur des Baous, et notamment l'adaptation des pictogrammes sur des formats apposable sur les poteaux du PDIPR.
Peut être financé par : CIMA, Espace Valléen, Contrat de Parc.

Remarque : Vu après la rencontre que la communication relative à la protection des troupeaux allait être revue dans le cadre du Plan Loup. Cette action sera une première opération à minima en attendant de savoir les orientations qui seront prises à l'échelle nationale.

- Applications numériques : est-ce possible de le mettre en place sur le territoire du SIVOM ? Exemple de Allos : étudier ce qui est fait sur ce territoire = à présenter et discuter lors du prochain COPIL.
- La bergère qui explique le pastoralisme sur les tables d'interprétation du grand parcours des Baous pourrait être mise en scène dans des vidéos grand public (quels financements ?) ou des formats réseaux sociaux (vidéos ou photos + textes, temps de réalisation et d'animation à prévoir)

Autres sujets :

- Sur la commune du Broc, les patous posent des problèmes. La commune souhaiterait intervenir directement auprès de l'éleveur, par exemple avec un **rendez-vous du Parc** qui permettrait de faire rencontrer les habitants et l'éleveur.
- Le contact avec les chasseurs est essentiel également : signalements nécessaires.

Actions prioritaires 2ème semestre 2024 :

- Financements :
 - o Organiser une réponse pour un financement contrat de Parc pour un premier niveau de signalétique (PNR) en lien avec le service PDIPR du Département (SIVOM porteur

de projet, 80% région sud, Département appose la signalétique, PNR appui la réalisation du dossier (délibération SIVOM le 20 juin > décision région en Octobre)

- Prendre connaissance des opportunités de financement Espace Valléen (PNR)
- Faire le point sur les besoins des éleveurs en matière de signalétique (SIVOM – pendant l'été, proposer quel type de signalétique serait pertinente)
- Organiser une première rencontre sur le sujet des activités cynégétiques (SIVOM)
- Organiser un RDV du Parc à destination des élus ou un RDV spécifique sur une commune (Le Broc ?) (PNR), en lien avec le club de randonneurs ?